



DESCRIPTION DE POSTE

Responsable de la planification de l'utilisation des terres pour la RDC

À pourvoir à partir de : septembre 2017

Durée du contrat : jusqu'à septembre 2019

Travail sous la responsabilité du : Coordonnateur République démocratique du Congo (RDC)

Travail en collaboration étroite avec : le Coordonnateur des programmes, le Responsable du projet Forêts communautaires en RDC, le Coordinateur du consortium des forêts communautaires, le Coordonnateur administratif et financier des programmes, l'équipe dédiée à la recherche et aux politiques, l'équipe dédiée au SIG et à la cartographie, le Responsable des Finances et les consultants de l'Équipe programmes.

Rainforest Foundation UK

La mission de la Rainforest Foundation UK (RFUK) est de supporter les communautés autochtones et les populations traditionnelles vivant dans les forêts tropicales à travers le monde à :

- sécuriser et contrôler les ressources naturelles nécessaires à leur bien-être sur le long terme et à gérer ces ressources en utilisant des méthodes qui ne nuisent pas à leur environnement, ne portent pas atteinte à leur culture ni ne compromettent leur avenir.
- développer des moyens de protéger leurs droits individuels et collectifs et d'obtenir, de façonner et de contrôler des services de base attribués par l'État.

La RFUK considère qu'une première étape essentielle dans la protection et la gestion des forêts tropicales et dans la réduction de la pauvreté dans les pays forestiers tropicaux consiste à réaliser les droits des populations traditionnelles et des communautés autochtones qui vivent dans ces forêts. En disposant de droits sécurisés sur leurs terres et leurs moyens de subsistance, les populations forestières peuvent gérer de façon efficace leurs ressources forestières ainsi que contrôler et gérer leur propre développement. Fondée en 1989, la RFUK a accompli au cours des 25 dernières années un travail solide fondé sur une approche du développement et de la protection des forêts tropicales basée sur les droits. Bien que notre travail se concentre sur le bassin du Congo, où la RFUK est présente depuis 1996, nous travaillons également dans l'Amazonie péruvienne.

La RFUK s'attaque aux causes profondes de la déforestation, qui sont liées aux problèmes de privation des droits des populations forestières autochtones. Que ce soit sur le terrain ou dans

l'arène politique internationale, la RFUK renforce la participation active des populations forestières à la prise de décisions les concernant. Nous travaillons avec plus de 15 organisations partenaires dans des pays forestiers tropicaux et notre programme de travail se divise entre les domaines thématiques suivants :

- menaces représentées pour les forêts par les industries extractives, le développement des infrastructures et l'expansion agro-industrielle ;
- efficacité des mesures de conservation et suivi des initiatives dont l'objectif est la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD) ;
- gestion des forêts, planification de l'utilisation des terres et réforme foncière;
- cartographie et systèmes de suivi communautaire des forêts ;
- droits des populations autochtones.

La RFUK compte actuellement 25 employés et dispose en permanence de plusieurs bénévoles et stagiaires. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration composé de sept membres. Cette fondation britannique fait partie d'un réseau d'organisations sœurs, qui comprend également la Rainforest Foundation US et la Rainforest Foundation Norway.

Équipe programmes

L'Équipe programmes de la Rainforest Foundation UK est l'une des trois équipes de l'organisation et constitue la principale équipe responsable de la mise en œuvre de nos projets dans les domaines cités ci-dessus.

Programme de la RFUK en RDC

La RFUK met actuellement en œuvre plusieurs projets en RDC, lesquels forment une approche cohérente contribuant à la mise en œuvre de la stratégie RDC. Le titulaire du poste travaillera sur le projet Forêts communautaires en RDC et fera partie de l'équipe du programme pour la RDC.

Mise en œuvre des forêts communautaires et planification de l'utilisation des terres en RDC

Bien que les systèmes traditionnels de régime foncier et de gouvernance des forêts dans le Bassin du Congo soient restés globalement stables et résistants sur de longues périodes, la gestion communautaire formelle des forêts et des terres n'en est encore qu'à ses débuts et fait face à des défis importants. L'économie politique favorise les attributions de terres à grande échelle et les cadres institutionnels et juridiques nécessaires pour officialiser et sécuriser les systèmes fonciers forestiers coutumiers ont tendance à être soit insuffisants soit inadaptés aux besoins et aux réalités des communautés.

Depuis l'adoption du décret sur les forêts communautaires en 2014, la RDC finalise le cadre juridique pour la foresterie communautaire au sein de ce qui constitue sans doute la mesure législative la plus importante liée aux forêts tropicales de ces dernières années, ayant un impact sur 40 millions de personnes dépendantes des forêts et disposant de dizaines de millions d'hectares potentiellement disponibles pour développer des modèles communautaires de gestion forestière en faveur des plus pauvres. Un nouveau règlement, à savoir l'arrêté 025, a été adopté par le gouvernement le 9 février 2016. Celui-ci régit désormais l'attribution et la gestion des forêts communautaires en

RDC. Cette nouvelle législation pourrait permettre à des milliers de communautés de déposer une candidature afin de pouvoir utiliser une superficie allant jusqu'à 50 000 hectares pour chaque forêt communautaire et de potentiellement les aider à sortir de la pauvreté. Dans le même temps, le gouvernement congolais a lancé en juin 2015 la réforme nationale de l'Aménagement du Territoire dans le but de soutenir le développement durable.

Depuis sa création, la RFUK n'a cessé de défendre et de soutenir le développement de [la gestion communautaire des ressources forestières dans le Bassin du Congo](#) et ce processus historique en RDC représente une occasion exceptionnelle de soutenir des communautés forestières, la société civile et les acteurs institutionnels dans le secteur de la gestion communautaire des forêts dans le Bassin du Congo. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la [Note sur les forêts communautaires en RDC](#).

En avril 2016, la RFUK a lancé en RDC un projet financé par le Département Britannique du Développement International (DFID) (le projet Forêts communautaires), qui vise à **améliorer les moyens de subsistance et à réduire la déforestation en RDC en instaurant une gestion communautaire des forêts réussie**, laquelle répond aux droits et aux besoins des communautés locales et également à ceux de groupes marginalisés, tels que les populations autochtones et les femmes. Ce projet, mis en œuvre par un consortium d'ONG britanniques dont RFUK est le leader, testera des projets pilotes en termes de planification de l'utilisation des terres et de forêt communautaire, facilitera l'échange d'expérience, et contribuera au développement de l'environnement juridique, politique et institutionnel de la RDC.

Principales responsabilités du Responsable de la planification de l'utilisation des terres pour la RDC

Membre d'une équipe de quatre personnes, le Responsable de la planification de l'utilisation des terres pour la RDC participera à la mise en œuvre du projet Forêts communautaires, en apportant un soutien permanent à l'Équipe du programme pour la RDC de la RFUK ainsi qu'aux organisations partenaires présentes en RDC. Elle/Il prendra en charge la responsabilité de développer un/des projet(s) pilote(s) concernant la planification de l'utilisation des terres en RDC. Elle/Il apportera également un soutien technique plus large concernant des questions sur la planification de l'utilisation des terres en RDC ainsi qu'à d'autres initiatives de la RFUK, selon les besoins.

Responsabilités et tâches spécifiques

Le **Responsable de la planification de l'utilisation des terres pour la RDC** travaillera en étroite collaboration avec d'autres membres de l'Équipe du programme pour la RDC, d'autres employés de la RFUK concernés et les partenaires de la RFUK en RDC, ainsi qu'avec les institutions et les ministères concernés en RDC et dans la région du Bassin du Congo, afin de mettre en œuvre et de guider des activités **liées à l'exécution du projet Forêts communautaires**. Elle/Il sera en particulier responsable et chargé de réaliser les éléments suivants :

Gestion de projet

- Gérer la planification et la mise en œuvre d'un/de projet(s) pilote(s) en matière de

planification participative de l'utilisation des terres en RDC, notamment en conseillant et en formant les partenaires locaux de la RFUK ;

- Assurer le suivi-évaluation et le p[artage d'expérience du(s) projet(s) pilote(s) de planification participative de l'utilisation des terres en RDC.
- Suivre les développements des politiques pertinentes au niveau national et international ainsi que les changements techniques et institutionnels, concernant généralement la planification de l'utilisation des terres dans le Bassin du Congo et plus particulièrement en RDC ;
- Travailler en étroite collaboration avec l'équipe de la RFUK dédiée à la cartographie, l'équipe dédiée à la recherche et aux politiques ainsi que d'autres membres de l'Equipe Programmes, afin de contribuer au développement et à la mise en œuvre de la stratégie de la planification de l'utilisation des terres de la RFUK et d'assurer que celle-ci s'aligne sur la stratégie des Programmes ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Coordonnateur RDC, le Responsable du Projet Forêts communautaires pour la RDC et le Coordinateur du consortium des forêts communautaires dans le but d'assurer la mise en œuvre du projet Forêts communautaires conformément à la stratégie, au cadre logique, au budget et au chronogramme du projet ;
- Gérer le budget du projet en ce qui concerne le(s) projet(s) pilote(s) de planification de l'utilisation des terres ;
- Contribuer aux rapports narratifs et financiers du projet ;
- Coopérer avec les partenaires de projet, les consultants, les autorités nationales et locales concernés afin d'assurer une mise en œuvre efficace des résultats du programme/projet ;
- Participer à, gérer et/ou organiser et mener des ateliers de partage des leçons apprises et des expériences aux niveaux national et régional concernant la foresterie communautaire et la planification de l'utilisation des terres ;
- Effectuer des visites régulières en RDC (jusqu'à 16 semaines par an) pour diriger et suivre la mise en œuvre du projet et apporter le soutien nécessaire aux partenaires, y compris dans des zones forestières reculées.

Conseil et assistance techniques

- Sous la supervision du Coordonnateur RDC, et en étroite collaboration avec l'équipe dédiée à la cartographie, fournir des conseils techniques sur la planification environnementale, en particulier dans le cadre de projet(s) de planification de l'utilisation des terres en RDC et ailleurs ;
- Contribuer au renforcement des capacités des partenaires et communautés locaux, et autres acteurs pertinents, en matière de planification/de gestion des terres ;
- En étroite collaboration avec l'équipe dédiée à la cartographie, contribuer à améliorer la méthodologie de planification participative d'utilisation des terres de la RFUK, à partir des expériences du projet ;
- Collaborer avec les autorités et institutions pertinentes en RDC afin de contribuer à la mise en œuvre de programmes et au suivi de mécanismes de mise en œuvre de la planification de l'utilisation des terres ;
- Orienter l'Équipe programmes de la RFUK ainsi que les partenaires chargés de la mise en œuvre sur les questions liées à la recherche et aux politiques en ce qui concerne la planification de l'utilisation des terres ;
- Fournir une participation technique aux sites pilotes de mise en œuvre des forêts communautaires en RDC, principalement en ce qui concerne la gestion de l'espace et le zonage de l'utilisation des terres au sein de ces sites pilotes ;
- Soutenir, si nécessaire, le partage d'expériences pertinentes et de modèles de développement de la planification de l'utilisation des terres mis en œuvre par d'autres

organisations et institutions dans le Bassin du Congo et dans d'autres régions du monde ;

Autres tâches

- Superviser le travail des consultants, des chercheurs, des stagiaires et des bénévoles si nécessaire ;
- Aider à l'identification et à la préparation de nouvelles opportunités de développement du programme, y compris la préparation de propositions de financement ;
- Participer au développement stratégique de la RFUK et à des réunions de coordination internes régulières ;
- Préparer, si nécessaire, des publications et des documents de référence;
- Participer au développement de la base organisationnelle de connaissances, par exemple en fournissant des contacts à la base de données centrale, etc. ;
- Représenter si nécessaire l'organisation lors de forums locaux, nationaux et internationaux pertinents ;
- Exécuter d'autres tâches, à la demande du Coordonnateur RDC, du Responsable des programmes et du Directeur exécutif.

Qualifications, compétences et expérience requises

Compétences et expérience indispensables

Domaine	Indispensable	Souhaitable
Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins un niveau Master en Gestion de l'environnement, en Planification urbaine ou environnementale, en Politique environnementale, en Gestion forestière ou en Gestion des ressources naturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience professionnelle en Afrique, en particulier en RDC ; • Expérience en matière de droits fonciers et/ou de droits aux ressources naturelles ;
Expérience	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience appropriée dans le domaine des politiques et de la planification (planification urbaine, planification environnementale, planification du développement, etc.) ou des politiques de l'environnement en tant qu'expert, conseiller ou chercheur ; • Expérience directe en matière d'aide aux exercices de planification participative dans différents contextes ; • Compétences en matière d'analyse de données qualitative, quantitative et SIG ; • Expérience et compétences en matière de développement des capacités et de réalisation de formations ; • Expérience en matière de recherches, de politiques ou de travail de gestion de programmes, de préférence dans le 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience en matière de management de consultants, de stagiaires et de bénévoles ; • Expérience en matière de préparation de demandes de financement ; • Expérience en matière de participation à des réunions de haut niveau concernant la gouvernance des terres/forêts ; • Connaissance des normes et des lois internationales en matière d'utilisation des terres, de gestion et de planification ;

	<p>cadre d'une ONG ou d'une agence internationale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience en matière de travail avec des ONG locales dans le Bassin du Congo ou autres expérience similaires dans le contexte d'un pays en développement. 	
Expertise	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise dans le domaine de la planification environnementale/du régime foncier/des programmes de gestion communautaires des ressources naturelles ; • Gestion de projets, recherche ou publication dans le domaine des droits fonciers, forestiers et des droits aux ressources naturelles. 	
Management	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité de planification et de suivi des projets ainsi que capacité à travailler de façon efficace pour atteindre les objectifs ; • Bonne capacité d'organisation, bonnes compétences relationnelles et de réseautage et capacité à travailler au sein d'une équipe ; • Capacité avérée à manager de façon efficace et à répartir une charge de travail diversifiée au sein d'une équipe selon les priorités ; • Capacité à produire des résultats dans des délais courts ; • Expérience en matière de gestion de budget. 	<ul style="list-style-type: none"> • Expérience en matière de rédaction de rapports pour les bailleurs ; • Capacité à mener des recherches.
Langues et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente maîtrise du français et de l'anglais ; • Solides compétences en matière de rédaction, de présentation et d'élaboration de rapports ; • Capacité à interagir avec différents publics et à adopter son vocabulaire et son approche selon celui-ci ; • Capacité à communiquer des informations complexes dans des termes compréhensibles et appropriés, adaptés aux différents acteurs, y compris les communautés rurales isolées. 	
Informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Solides compétences en informatique, concernant la suite Microsoft Office, 	

	Internet, connaissances en ce qui concerne l'utilisation de systèmes d'information géographique.	
--	--	--

Personnalité et caractéristiques

Domaine	Indispensable	Souhaitable
Compétences personnelles et caractéristiques	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation envers et engagement en faveur de la vision et de la mission de la Rainforest Foundation ; • Excellentes compétences relationnelles et en termes de communication, à l'écrit comme à l'oral ; • Meticuleux et consciencieux, faisant preuve d'une grande attention aux détails ; • Capacité à adapter le vocabulaire technique et politique à destination de différents publics ; • Excellente capacité d'organisation et de gestion du temps, accompagnée de la capacité à travailler sous pression et à respecter des échéances multiples ; • Volonté et capacité de voyager jusqu'à 16 semaines par an en RDC, y compris dans des zones forestières reculées et dans d'autres pays de la région du Bassin du Congo, ainsi que d'effectuer d'autres voyages internationaux occasionnels ; • Volonté et capacité à apprendre sur le tas, et motivation pour entreprendre une formation et une évolution de carrière. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt pour les droits de l'Homme ; • Capacité à analyser un contexte juridique et des possibilités en termes de politiques.

Résumé des modalités et conditions du poste

Nombre d'heures, rémunération et lieu de travail.

Ce poste est proposé pour un contrat de 2 ans (à partir de septembre 2017), et dispose d'une période d'essai de 6 mois.

Le poste est un poste à temps plein, basé sur une semaine de travail de 35 heures.

Le salaire de départ est de 34 350 £ (livres sterling) brut par an.

Le salaire mensuel est versé par virement bancaire automatisé, le 25 de chaque mois.

Les vacances, les indemnités de maladie et autres avantages sont prévues conformément à la loi. 30 jours de congés payés par an.

Régime de retraite non contributif (4 % du salaire).

Les bureaux de RFUK se situent au 233a Kentish Town Road, London NW5 2JT. Il s'agit d'un environnement non-fumeur. Aucun parking n'est mis à la disposition du titulaire du poste, mais les bicyclettes sont autorisés dans le bâtiment.

Égalité des chances

La RFUK est un employeur qui respecte l'égalité des chances et ne pratique aucune discrimination fondée sur le genre, l'appartenance ethnique, l'âge, les capacités physiques, les convictions religieuses ou l'orientation sexuelle.

Le bâtiment situé au 233a Kentish Town Road n'est malheureusement pas aussi facile d'accès pour les personnes handicapées physiques que ne le voudrait l'organisation, mais tous les efforts seront déployés afin de fournir un environnement de travail accessible et confortable pour tous les employés, les membres du conseil d'administration, les bénévoles et les visiteurs.